

Chronique de la faculté des lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **10 (1935-1937)**

Heft 26

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Au semestre d'été, les cours de la Faculté ont été fréquentés par 121 étudiants et 77 auditeurs. Sur ces 121 étudiants, il y avait 65 étudiantes.

* * *

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné en juillet 1935 les diplômes et certificats suivants :

Licence ès lettres (diplôme d'Etat) : Mlle Cécile Gilliard (français, anglais, histoire, philosophie).

Certificat d'études françaises : Mlles Eva Bunse, Hansje Langhout, Benedetta de Moll, Annelise Seybold et Margot Steffens ; M. Paul Brack, Mlle Seybold et M. Brack ont obtenu la mention *assez bien*.

Doctorat ès lettres : M. Sven Stelling, à la suite de la soutenance de sa thèse, *Saint-Saphorin et la politique de la Suisse pendant la guerre de Succession d'Espagne (1700-1710)*, qui eut lieu à la salle du Sénat le 20 juin 1935. M. Stelling a été reçu docteur avec les félicitations du jury.

Nous devons à M. D. Lasserre le compte rendu suivant de cette thèse et de sa soutenance :

M. Stelling a eu la bonne fortune de pouvoir utiliser des archives privées restées inaccessibles jusqu'ici aux historiens ; grâce aux nombreux papiers de François-Louis de Pesme de Saint-Saphorin — mémoires, lettres reçues, minutes des lettres envoyées, journal personnel — qu'elles renfermaient, il a pu reconstituer dans le détail le rôle joué dans les grandes affaires internationales du début du XVIII^e siècle par ce diplomate éminent dont on ne connaissait guère encore que les

fonctions officielles revêtues et quelques états de service. Or l'intérêt que présente ce personnage est pour nous d'autant plus grand qu'il s'agit d'un petit seigneur vaudois, obligé par l'hostilité de Berne pour toute la noblesse du Pays de Vaud, comme par la modicité de ses ressources, de chercher à l'étranger, et surtout là où les patriciens bernois ne pouvaient s'opposer à son avancement, une carrière répondant à ses remarquables capacités et à son besoin dévorant d'action politique.

M. Stelling a su marquer, par quelques notations décelant une réelle clairvoyance psychologique, quels sentiments, quels mobiles sociaux et confessionnels ont inspiré la politique de cet aristocrate à la fois sujet de LL. EE. de Berne et calviniste convaincu. Et comme Saint Saphorin fut principalement chargé par l'Autriche, la Prusse ou l'Angleterre, de négociations avec Berne ou d'autres cantons, son biographe a été amené à examiner le rôle que la Suisse jouait alors en Europe, ce que signifiait son indépendance, ou sa neutralité encore mal définie, et quel jeu compliqué il fallait conduire avec les divers cantons pour obtenir un résultat. Cet examen a été fait avec autant d'objectivité que de perspicacité. Il vaut la peine de citer l'appréciation générale que M. Stelling formule sur la Suisse d'alors : « Le Corps helvétique n'était pas seulement, pour les puissances en guerre, un des observatoires les plus importants, où l'on ne plaçait que d'habiles diplomates, il était le lieu de passage le plus direct et le plus sûr pour l'argent et le courrier, un contrebandier complaisant pour les produits indispensables, un réservoir d'hommes des plus utiles, une barrière dont il n'était pas impossible de s'assurer parfois l'ouverture, un protecteur certain des territoires limitrophes. »

Agent diplomatique des gouvernements alliés contre Louis XIV pendant la guerre de Succession d'Espagne, Saint-Saphorin eut naturellement à s'occuper de toutes les grosses affaires où les cantons suisses étaient intéressés : appui militaire ou commercial à obtenir de certains cantons à la cause des Alliés ;

agrégation de Victor-Amédée de Savoie, proche parent de Louis XIV, au parti anti-français ; encouragement à la révolte des Camisards ; élection du roi de Prusse comme prince de Neuchâtel contre tous candidats d'origine française ; neutralité des Grisons, etc...

C'est à suivre la participation de Saint-Saphorin à ces difficiles parties diplomatiques et à en démêler les procédés et les effets que s'est avant tout appliqué M. Stelling. Quoique enrichi d'abondants renseignements complémentaires cherchés aux archives suisses et étrangères ainsi que d'une vaste culture historique, il s'y est constamment laissé conduire par les documents issus de Saint-Saphorin lui-même, et ses critiques, MM. les professeurs Ch. Gilliard, de Lausanne, et Piaget, de Neuchâtel, lui ont reproché d'avoir trop vu les événements par les yeux de son héros et de n'avoir pas cherché à apprécier la portée réelle, soit des jugements, soit de l'action de celui-ci ; l'exposé y gagne peut-être en vie, mais sa valeur scientifique en est quelque peu diminuée. Malgré cette partialité manifeste, ils ont reconnu que la thèse de M. Stelling, par l'abondance des renseignements nouveaux comme par la clarté du récit, constituait un apport précieux ; et M. Piaget, tout en faisant des réserves sur la façon trop confiante dont certains documents avaient été utilisés, a reconnu que le chapitre consacré à l'élection du nouveau prince de Neuchâtel était l'exposé le meilleur et le plus complet que l'on ait écrit jusqu'ici de cette question qui intéressa, non seulement Neuchâtel et les cantons suisses, mais tous les gouvernements d'Europe.

* * *

Le *prix Whitehouse* a été accordé à M. Gilbert Guisan, licencié ès lettres et lauréat de l'Université, candidat au doctorat, et le *prix Nessler* à M. Jean Boudry, licencié ès lettres et candidat au doctorat.

* * *

M. le professeur Ed. Rossier, atteint par la limite d'âge, a quitté sa chaire à la fin du semestre d'été. C'est avec de vifs regrets que ses collègues ont pris congé de lui.

M. le professeur Ch. Gilliard a été promu à l'ordinariat et chargé de tout l'enseignement de l'histoire à la Faculté. La Faculté unanime avait demandé que la deuxième chaire d'histoire fût repourvue. L'Etat n'a pas estimé pouvoir actuellement lui donner satisfaction. La deuxième chaire d'histoire n'a pas été supprimée, mais un titulaire n'y pourra être désigné que lorsque les circonstances le permettront.

M. H. Miéville, chargé de cours, en congé, n'a pas donné ses cours au semestre d'été.

La Faculté publiera avant la fin de l'année un ouvrage de M. le professeur Ch. Gilliard sur *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536*.

L'Université a délégué M. le professeur G. Bonnard au congrès de phonétique qui s'est tenu à Londres en juillet et M. le professeur R. Bray au congrès d'histoire littéraire qui a eu lieu à Amsterdam en septembre. M. le professeur A. Raymond a représenté l'Université au congrès de philosophie scientifique à Paris en septembre.

* * *

La promenade semestrielle de la Faculté, le mardi après-midi 9 juillet, a de nouveau fort bien réussi. Le but cette fois-ci était l'abbaye de Montherond où l'on se rendit et d'où l'on revint à travers bois.

Pour l'aménagement de tout intérieur



NOUS VOUS RE-
COMMANDONS
NOS ASSORTI-
MENTS DE CRO-
CHETS, VIS, TRIN-
GLES, TUBES, etc.,
QUE NOUS FOUR-
NISSONS AUX
MEILLEURS PRIX

Francillon

**Francillon & Cie S. A.,
Rue St-François, 7**



Atelier de reliure

**Installation moderne. Exécution
rapide de tous travaux d'édition**

MAYER & SOUTTER

Place Chauderon, 26. Tél. 29.451

LAUSANNE

Maison fondée en 1885

**RELIURES SIMPLES ET
DE LUXE — REGISTRES
SOIGNÉS**

**Atelier spécial pour la brochure
Dorure à la presse et à la main**

